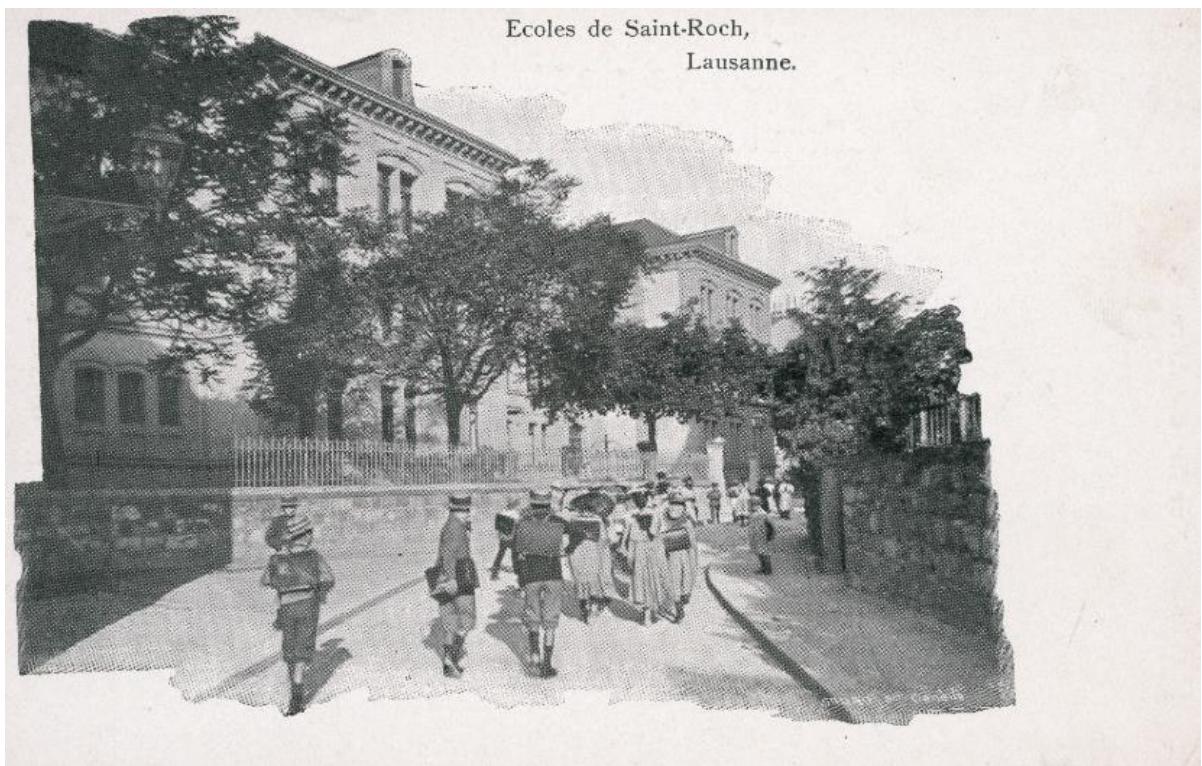


Démarche participative du collège de St-Roch du 9 mars au 23 juin 2022

Lausanne, le 1^{er} septembre 2022

Résultats



© Anonyme / 1894 – 1910

Remis à :

- Cheffe du Service des écoles et du parascolaire (SEP)
- Secrétaire générale EJQ
- Participant·es et participant·es de la démarche
- Services ayant participé aux séances de réflexions

Remerciements

Le bon déroulement et la bonne coordination de cette démarche n'aurait pu se faire sans l'aide précieuse de certaines et certains partenaires. Nous tenons tout d'abord à remercier Madame Borel, doyenne du collège de St-Roch qui a été d'une grande aide lors de cette consultation.

Nous désirons également remercier Madame Ania Lopez-Bloch qui a su être force de proposition et une personne fédératrice auprès des élèves.

Nous remercions enfin l'ensemble des personnes qui ont participé à cette démarche participative. Que ce soit les habitantes et habitants, le corps enseignant ou le collectif Vinet-Beaulieu, leurs présences fut importante pour co-construire un quartier correspondant aux attentes de ses usagères et usagers.

1. Table des matières

Remerciements	2
1. Table des matières.....	3
2. Objectif de la démarche	4
3. Situation et histoire.....	4
3.1 Le quartier	4
3.2 Le collège	7
4. Méthodologie.....	9
4.1 Séance interservices	9
4.2 Préparation de la démarche	11
5. Analyse des résultats.....	11
5.1 Élèves.....	11
5.1.1 Questionnaire.....	11
5.1.2 Entretiens semi-directifs.....	14
5.1.3 Visite guidée.....	14
5.2 Habitantes et habitants.....	15
5.3 Corps enseignant	18
6. Récapitulatif / récurrences	20
7. Annexes	21
7.1 Tableaux	21
7.2 Photos	24

2. Objectif de la démarche

Le collège de St-Roch est actuellement en pleine rénovation. La dernière partie de ces travaux concerne la cour d'école. Dans le même temps, la Municipalité a évoqué la volonté d'ouvrir les cours de récréation pour en faire des espaces publics en dehors du temps scolaire. Afin de créer une synergie entre ces deux événements, le Service des écoles et du parascolaire (SEP) a désiré mener une démarche participative pilote au niveau de l'aménagement de cette cour d'école.

L'objectif est donc de créer un espace qui réponde aux besoins et aux envies du quartier ainsi qu'à ceux de ses usagères et usagers (élèves et corps enseignant).

3. Situation et histoire

3.1 *Le quartier*

Le collège de St-Roch se trouve à cheval entre plusieurs quartiers : Centre, Maupas / Valency et Vinet / Pontaise. Plus de 10'133 habitantes et habitants vivent dans ces zones.

Historiquement, le quartier de St-Roch se trouvait en dehors des murs de la ville, en pleine campagne jusqu'en 1800. Cette région a même accueilli un hôpital pour pestiféré en 1495. Puis, petit à petit, le quartier s'est intégré à la ville jusqu'à en faire pleinement partie. Un héritage du passé se trouvait dans les noms des rues. Par exemple, la rue de la Tour s'appelait le chemin derrière le Faubourg de l'Halle.

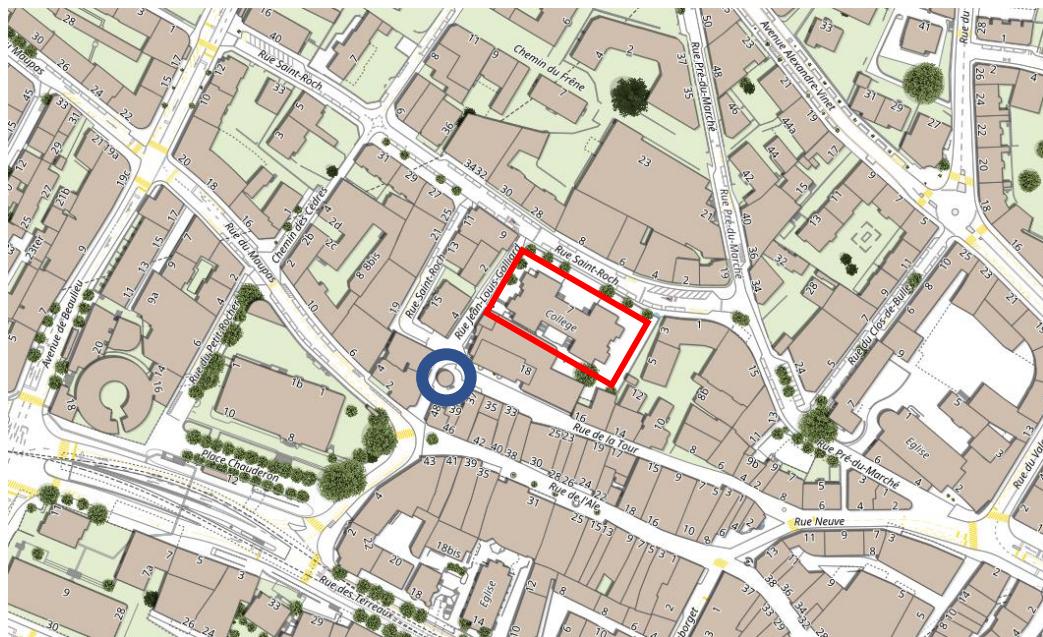
En plus d'une histoire très riche, les différents habitants et habitantes du quartier ont su créer une véritable vie de quartier à travers les décennies. Que ce soit le collectif Vinet-Beaulieu, l'association de quartier France, Collonge, Maupas (QFCM), les commerces de proximité ou des initiatives indépendantes et ponctuelles, une vie dans la ville s'est créée grâce à leurs engagements.

Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans les années septante, une fête bavaroise autour de la tour de l'Ale. Cependant, ce n'est pas uniquement un quartier où des festivités sont organisées. Les habitantes et habitants ont su montrer leur attachement pour leur lieu de vie par des engagements divers et variés. Par exemple, lors de l'aménagement de la place Pré-du-Marché, grâce à l'implication des riveraines et riverains qui ont démontré que la collaboration avec l'administration peut aboutir à des projets conjointement réussis. Par sa centralité, le quartier se trouve également surexposé face au problème de deal. Pourtant, les habitantes et habitants ne sont pas restés passifs face à cette situation et ils ont su se mobiliser pour tenter de lutter contre cette problématique.

Nous sommes donc dans un quartier historique et vivant de la ville de Lausanne avec une population très engagée en faveur de celui-ci.



©VIATICALPES / carte de Lausanne de 1723





Pour un week-end, l'animation fut intense aux abords de la vénérable tour de l'Ale. Pour la dixième fois se déroulaient, organisées par des commerçants de l'endroit, les manifestations devant permettre de réunir un Fonds de restauration pour l'entretien du majestueux monument, dernier témoignage grandiose du temps où Lausanne était protégée par de

hauts murs. Ce fonds atteint près de vingt mille francs aujourd'hui. Pour mettre de l'ambiance on eut recours au chapeau tyrolien et aux orchestres munichois aux doux noms de « Friedel Denne », ou « Rebogne ». Notre syndic, M. Delamuraz président d'honneur de la fête donna le coup d'envoi des manifestations samedi, en emportant une énorme choppe de bière.



La bière coulera à flots sous la tour de l'Ale les 30 et 31 août.

Tour de l'Ale : LE QUARTIER BIENTÔT EN FÊTE

Les fêtes de la tour de l'Ale, organisées par un comité présidé par M. Roger Martin, débuteront le vendredi 30 août à 17 h. 45, sur la place de la tour de l'Ale ; M. Alfred Gay, président du groupement des commerçants et artisans de la rue de l'Ale, saluera ses invités puis on entendra une allocution de M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne. La Clique d'Or prétera son concours à la manifestation. Le soir, il y aura un bal populaire conduit par l'orchestre bavarois « Dieter-Anzer », et les huit musiciens de la « Fête d'octobre » de Munich et par l'orchestre munichois « Willi Sedlack ».

La fête se poursuivra le samedi 31 août par des concerts donnés par la fanfare des employés CFF, l'Union instrumentale, les orchestres bavarois, les productions du groupe des Bernois de Lausanne, musique et danse.

3.2 *Le collège*

Le collège de St-Roch, construit en 1872, est un bâtiment unique et précurseur en ville de Lausanne.¹ Tout d'abord, il est le premier établissement de cette envergure construit à son époque. Ensuite, il a été bâti en tenant compte des préoccupations de l'époque dans le domaine de l'architecture scolaire, en particulier en matière d'hygiène, de lumière et d'aération. Mais il n'y avait dans les écoles que des salles de classe, des toilettes, un logement pour le concierge et une petite salle de gymnastique construite en 1885.



© Anonyme / 1900 – 1910 / Collège de St-Roch avant sa surélévation en 1945

¹ SCHMUTZ NICOD Catherine, Le collège de Saint-Roch Rue Saint-Roch 7 Lausanne, 2012



© Würgler, Eugène / 1915 – 1926 / vue de la salle de gymnastique à la rue Jean-Louis-Galliard, depuis le préau de l'école de Saint-Roch.

Une première extension pour deux salles de gymnastique est réalisée au début des années 1980. Une annexe, sous forme de salles spéciales louées dans un bâtiment voisin, est construite à la fin des années 1990. Longtemps retardée, la rénovation complète de ce bâtiment a débuté en été 2015. Il comporte 22 classes et deux salles de gymnastique. La cour de récréation comporte 24 places de parcs qui sont destinées au corps enseignant.

Aujourd'hui, nous y trouvons plus de 350 élèves, 60 enseignantes et enseignants, quatre concierges qui étudient, enseignent et entretiennent cet établissement.

4. Méthodologie

Un questionnaire répondu par 124 élèves.

Des entretiens menés auprès de 12 élèves de l'accueil parascolaire du midi.

Une séance interservices avec la présence de 18 spécialistes.

Une démarche participative avec la présence de 15 enseignantes et enseignants.

Une démarche participative pour le quartier avec la présence de 26 personnes.

Une visite dirigée par des élèves du collège.

Dans un premier temps, il a fallu délimiter un cadre pour cette démarche. Une partie de celui-ci a été donnée par le SEP :

- limites temporelles : début des travaux en automne 2023 et fin de ceux-ci au printemps 2024 ;
- limites financières : le budget alloué au réaménagement de la cour est d'environ CHF 200'000.- ;
- limites légales : en plus des règles judiciaires usuelles, les dispositions réglementaires sur les préaux doivent être respectées ;
- limites spatiales : les réflexions se font uniquement sur certaines zones de la cour d'école.

Par la suite, la séance interservices a permis d'obtenir les limites techniques à différents aménagements.

4.1 Séance interservices



En plus des limites données par le SEP, il a été jugé nécessaire d'inclure les différents services de la Ville dans le cadrage de cette démarche. Cette séance avait pour but d'utiliser l'expertise des différents spécialistes ainsi que de les informer du projet à venir

Une présentation de Monsieur Vionnet, architecte pour le SEP, a été faite afin d'expliquer les enjeux, les échéances à venir et les lieux de réflexions.



Tout en gardant un regard professionnel, les différents spécialistes ont fait une visite du préau pour s'apercevoir de la réalité du terrain.

Quatre groupes hétérogènes ont été formés afin de lancer les phases de réflexions multidisciplinaires. Ces phases collectives ont été faites sur le modèle du « bilan, rêve, réalité ». Le « bilan » permet de faire un état des lieux de la situation. Quant à la partie « rêve » elle va décloisonner l'esprit afin de penser avec le plus de créativité possible. Finalement, avec la phase « réalité », il s'agit de s'inspirer des rêves afin de concrétiser la volonté des différentes parties prenantes. Dans le cas de la séance interservices, nous avions besoin de l'expertise des spécialistes. Pour cette raison, nous leur avons demandé de choisir des projets évoqués dans les rêves et d'identifier les obstacles ainsi que les leviers à la mise en place de ces idées.



Trois points ont été particulièrement discutés :

- l'entretien de l'espace en dehors du temps scolaire. Qui devrait s'en charger ? Monsieur Pulga, délégué à la propreté urbaine (PUR), a rappelé que nous sommes sur du terrain communal privé et ce n'est pas à la charge de PUR de faire l'entretien de la cour à l'intérieur ;
- suite à de nombreuses mauvaises expériences (déchets, deal de rue et dérangement en tout genre), Monsieur Schick, concierge du collège de St-Roch, a rappelé l'importance de ne pas transformer cette cour en un lieu de passage. La fermeture de l'accès Jean-Louis Galliard avait permis d'atténuer certains de ces problèmes et il trouve essentiel de le garder fermé. Monsieur Schlatter et Madame Crottaz de la police de proximité confirment que cette solution a permis d'atténuer le deal et autres déprédatrices ;
- du point de vue du genre, il est rappelé qu'il faut faire attention aux types d'installation qui seront posés. Par exemple, la création d'un terrain de football utilise beaucoup d'espace qui sera principalement utilisé par les garçons. Un autre exemple, c'est l'installation d'un « street workout », l'infrastructure est adaptée à la musculature masculine et va de fait, exclure les femmes et les filles de cet espace.

4.2 Préparation de la démarche

Après avoir obtenu le cadre nécessaire au bon déroulement de la démarche participative, nous avons rencontré la Commission d'établissement (CET), le collectif Vinet-Beaulieu et le conseil des élèves. Ils nous ont permis de nous centrer sur certaines thématiques et de pouvoir entamer un processus qui soit au plus près des besoins et envies de la population. La démarche participative se fera sur trois axes : le quartier, les élèves et le corps enseignant.

5. Analyse des résultats

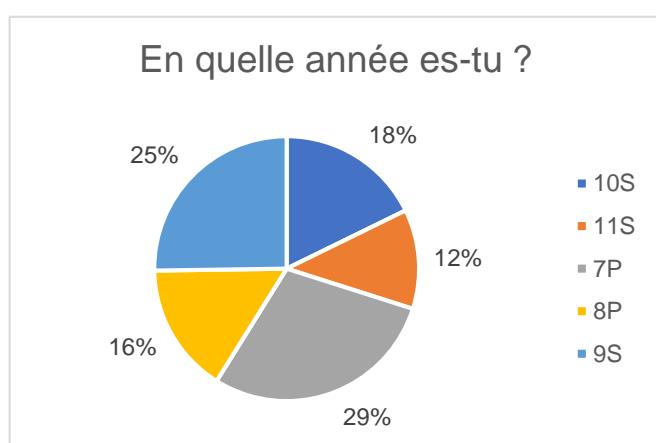
5.1 Élèves

Les élèves ont été consultés par le biais de deux méthodes : un questionnaire transmis à l'ensemble de l'école et des entretiens semi-directifs menés auprès de l'accueil parascalier du midi. Nous avons eu un total de 124 réponses au questionnaire et nous avons mené dix entretiens.

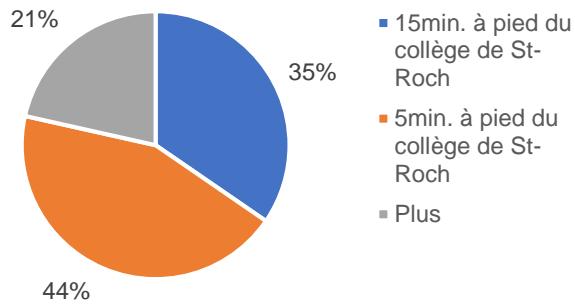
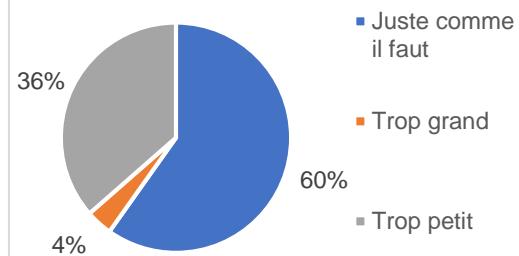
5.1.1 Questionnaire

En ce qui concerne les caractéristiques des participantes et participants au questionnaire, il y a eu une légère surreprésentation des filles. Cependant, les différentes classes d'âge sont relativement bien représentées.

Nous avons également tenté de voir s'il existe des différences notables dans les centres d'intérêts des élèves. Selon le questionnaire distribué, que ce soient des filles, des garçons, des 7P ou des 11S, les principaux centres d'intérêts des participantes et participants sont les mêmes. C'est-à-dire, par ordre d'importance : être en famille, retrouver et discuter avec ses amies et amis, jouer aux jeux vidéo et/ou faire du sport.



Toutefois, les questions du genre et de l'âge vont rentrer en considération lorsque nous leur demandons de classer par ordre de préférence les nouvelles infrastructures possibles. Le seul élément qui a fait l'unanimité est l'installation d'une fontaine dans la cour d'école et une meilleure végétalisation (arbres, buissons). Autrement, chez les garçons, il est demandé d'installer un terrain de football, un terrain de basket et des chaises/bancs. Du côté des filles, elles favorisent en premier lieu, un espace pour manger, des chaises/bancs et des tables pour faire les devoirs ou simplement discuter.

Tu habites à ?

L'espace de récréation est ?

Est-ce que tu viens dans la cour de récréation en dehors du temps scolaire? Par exemple, le week-end ou pendant les vacances


Le premier bilan qui est ressorti de cette étude indique que les élèves apprécient peu la cour d'école dans son état actuel. Ils ne désirent pas venir en dehors du temps scolaire pour fréquenter l'espace à cause des infrastructures mais également car l'espace est fermé.

	JE N'AIME PAS DU TOUT, C'EST DOMMAGE D'AVOIR CETTE INSTALLATION	J'AIME UN PEU	J'AIME BIEN	J'ADORE! CE SERAIT SUPER D'AVOIR CETTE INSTALLATION
Un terrain de foot	23,85 % 26	23,85 % 26	19,27 % 21	33,03 % 36
Un terrain de basket	14,68 % 16	27,52 % 30	22,94 % 25	34,86 % 38
Des tables de ping-pong supplémentaires	22,94 % 25	40,37 % 44	22,94 % 25	13,76 % 15
Des chaises et/ou des bancs	3,67 % 4	14,68 % 16	25,69 % 28	55,96 % 61
Des tables	12,84 % 14	22,94 % 25	29,36 % 32	34,86 % 38
Des lieux de lecture	25,45 % 28	30,00 % 33	23,64 % 26	20,91 % 23
Des emplacements pour manger	10,91 % 12	13,64 % 15	27,27 % 30	48,18 % 53
Des jeux au sol (échecs, jeu du charret, etc.)	28,18 % 31	25,45 % 28	27,27 % 30	19,09 % 21
Une boîte à jeux	26,36 % 29	30,00 % 33	27,27 % 30	16,36 % 18
Un potager	30,56 % 33	25,00 % 27	20,37 % 22	24,07 % 26
Des plantes, des arbres	10,00 % 11	18,18 % 20	21,82 % 24	50,00 % 55
Des peintures qui décorent le sol	29,36 % 32	31,19 % 34	18,35 % 20	21,10 % 23
Street workout	26,67 % 28	29,52 % 31	16,19 % 17	27,62 % 29
Des gradins	22,22 % 24	25,00 % 27	25,93 % 28	26,85 % 29
Une fontaine	7,34 % 8	11,01 % 12	23,85 % 26	57,80 % 63

Une partie commentaire a été laissée ouverte et une récurrence est apparue chez les plus jeunes pour l'installation d'une balançoire. Le foot et le basket sont également très sollicités dans la partie commentaire.



5.1.2 Entretiens semi-directifs

En plus du questionnaire, nous avons fait parvenir une feuille aux élèves de l'accueil parascolaire du midi. Celle-ci nous permettait d'avoir un point de départ pour mener des entretiens semi-directifs avec ce groupe. Ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre l'utilisation de la cour de récréation durant le temps scolaire mais aussi en dehors.

Comme dans le questionnaire, l'idée d'une fontaine et d'une meilleure végétalisation est régulièrement apparue. Les élèves nous ont dit que même s'ils avaient le droit de profiter de cet espace après l'école, cette cour « ne donne pas envie d'y rester ». Ils préfèrent se retrouver dans des parcs avec des bancs.

Un autre élément évoqué lors de ces entretiens, c'est le respect des zones de chacun. Les élèves plus âgés désirent se retrouver entre eux pour discuter, lire, faire leurs devoirs ou se reposer. Quant aux plus jeunes, ils veulent se dépenser, courir et jouer. Les deux générations d'élèves se croisent rarement et possèdent des centres d'intérêts différents.

5.1.3 Visite guidée

En plus de ces entretiens, certains élèves ont voulu nous faire visiter la cour d'école pour nous expliquer leurs habitudes pendant la récréation.



Tout d'abord, les élèves nous ont rappelé que les plus jeunes préfèrent rester du côté des tables de ping-pong et regarder les matches ou jouer au loup. Tandis que les plus âgés vont se regrouper à divers endroits, notamment sous l'abri, pour discuter entre eux.

Certains élèves trouvaient dommage que les colonnes ne soient pas colorées car à cause de ça, « les gens dessinent n'importe quoi dessus ».



5.2 Habitantes et habitants

Un tout-ménage comprenant un flyer d'invitation et un courrier d'explication a été envoyé aux habitantes et habitants du quartier.

Une trentaine de personnes sont venues à la démarche participative. Après une présentation du cadre, nous avons commencé par faire un état des lieux de la situation (bilan) : que faut-il garder et que faut-il changer ?



Le premier élément qui est ressorti c'est une inquiétude autour de cette nouvelle réglementation. Le collège de St-Roch se trouve au centre-ville et une multitude d'acteurs gravitent autour de cet établissement, ce qui peut laisser la porte ouverte à divers désagréments. Que ce soit le deal de rue ou les déchets abandonnés, avant la fermeture du préau, plusieurs nuisances en tout genre ont eu lieu. Certaines participantes et participants nous ont également rappelé la lutte qui a eu lieu contre le deal de rue dans le quartier. Aujourd'hui ces problèmes subsistent encore et il y a une appréhension qu'une augmentation survienne.



En plus de ces sujets, le bruit de la circulation avoisinante a été évoqué. Il est proposé de permettre uniquement l'accès aux véhicules des riveraines et riverains mais pas forcément de rendre la zone piétonne. Autre point, la dangerosité et l'esthétique des grillages autour du préau. Selon les dires de certaines personnes, ils sont très bas et peuvent être considérés comme un danger. De plus, ils sont élaborés d'une manière à donner un aspect « grillage de prison » qui donne une impression d'enfermement. Comme pour toutes les autres étapes de cette consultation, le manque de verdure est unanim.

Les habitantes et habitants ont souligné leur attachement pour le couvert. Utile et beau, il donne une identité forte pour le collège et pour le quartier. La végétation existante au niveau de la cour d'école est extrêmement appréciée et finalement les tables de ping-pong sont des éléments à garder. En plus de la domination du béton, le manque de couleurs a été plusieurs fois cité.

Afin d'ouvrir les esprits et ainsi permettre un maximum de créativité, nous passons par la partie rêve. Les participantes et participants ont imaginé une cour qui pourrait également servir de buvette. Un espace qui peut être utilisé comme une guinguette avec un esprit festif et la création d'un marché de quartier.

La dernière partie de cette démarche s'inspire de la partie « rêve » afin de concevoir ce qui est possible dans le cadre fixé. En définitive, que pouvons-nous réellement créer ? (réalité)

Les quatre groupes ont dit qu'ils apprécieraient un espace de lecture. Celui-ci pourrait être entouré d'une végétation qui pourrait les protéger des intempéries et du soleil. Le besoin de végétation est également ressorti. Que ce soit par le biais d'arbres, de buissons ou d'un potager, une installation pérenne a été suggérée à plusieurs reprises. D'ailleurs dans la partie « rêve » cet élément a été évoqué sous forme de jardin botanique ou de Jardin d'Eden.

Certaines participantes et participants se sont demandés quel usage peut être fait en dehors du temps scolaire mais aussi durant les vacances scolaires. Ils évoquaient l'idée de permettre une vie après l'école. La création d'une estrade qui permettrait la mise en place de spectacles divers et variés. L'installation d'une cuisine éphémère afin de faire des repas communautaires pour le quartier. Toutes ces infrastructures seraient accompagnées de sanitaires ainsi que d'un point d'eau afin de faciliter la vie des usagères et usagers.

L'autre proposition est de créer une cour avec quelques bosses et obstacles, un type de mini « skate parc ». Pour ce qui est des activités sportives, augmenter le nombre de tables de ping-pong ainsi que la pose d'un panier de basket sont les demandes sur ce volet.

Finalement, une volonté commune a été émise afin d'avoir une réglementation claire, notamment sur les heures d'ouverture et de fermeture de la cour de récréation.

Un résumé illustré de cette démarche a été réalisé durant la soirée (page 17).

MA COUR DE RÉCRE

UN ESPACE DE VIE

Préau St Roch
Ateliers 16 mai 2022

RÉALITÉ



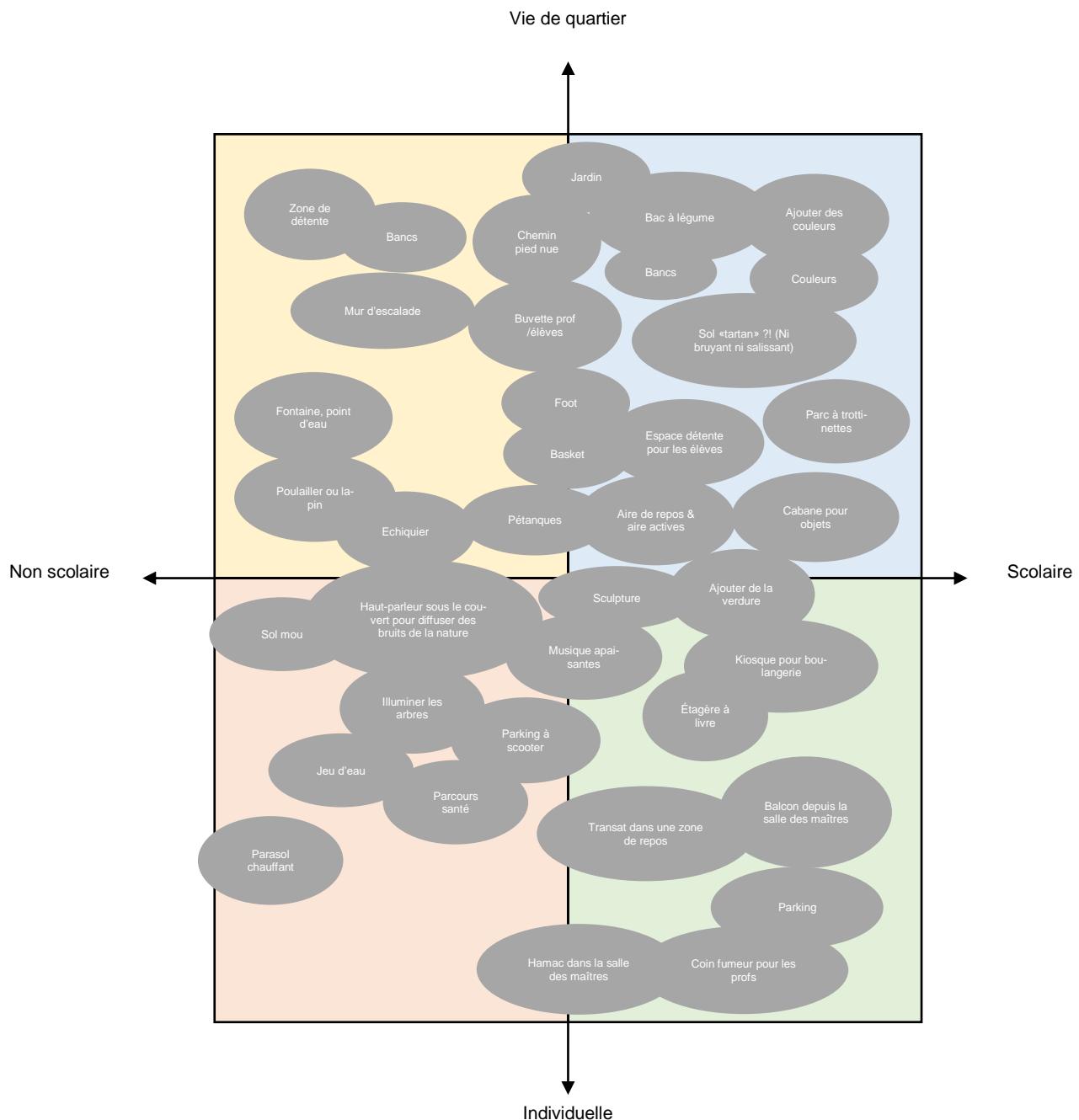
5.3 Corps enseignant

Les enseignantes et enseignants du collège de St-Roch ont été consultés le 24 mai. Le processus de réflexion et de création est toujours le même (bilan, rêve, réalité). Une petite adaptation a été faite sur la dernière partie : nous avons cherché à trouver des activités qui permettraient, selon le corps enseignant, de faire cohabiter une vie de quartier et des activités scolaires. Pour cela, nous avons mis en place une matrice composée de deux axes afin de classer les différentes idées.



Lors de cette rencontre, plusieurs éléments de discussions sont ressortis :

- ping-pong : il serait intéressant de garder les tables de ping-pong, voire en augmenter le nombre. Cependant il faudrait les déplacer car certains élèves terminent leur journée tôt ce qui impliquerait du bruit sous certaines classes ;
- parking vélo/trottinette : le corps enseignant a remarqué un changement dans les habitudes des élèves. Elles et ils se déplacent plus facilement en deux-roues, notamment avec des trottinettes. Cependant, ils manquent d'infrastructures de stationnement pour ces engins ;
- places de parc : plusieurs enseignantes et enseignants ont évoqué l'importance de garder les places de parc car elles sont très importantes dans la pratique de leur fonction. Il est cité l'exemple d'une enseignante de sciences qui doit récupérer des organes d'animaux chez le boucher pour l'un de ces cours.



6. Récapitulatif / récurrences

Toutes les parties prenantes ont parlé de l'importance de disposer d'espaces séparés dans la cour d'école. Que ce soit sous forme de zone active / zone de repos ou d'espaces délimités selon les activités (espace de lecture, espace de repos, espace de sport). Notamment durant le temps scolaire, les différentes générations se mélangent peu, car elles n'ont pas les mêmes centres d'intérêts.

Il y a également le souhait de disposer de bancs et de tables. Que ce soit pour manger, étudier, lire, ou se réunir.

Le manque de végétalisation a régulièrement été évoqué. Pour beaucoup de personnes, la cour de récréation est trop minérale et trop grise. Elle manque de couleurs, d'arbres et de buissons.

Les tables de ping-pong sont également très appréciées. Certains élèves souhaiteraient plus d'espace autour des tables afin de pouvoir assister aux différents matchs. Le panier de basket est ressorti à plusieurs reprises.

Du côté du corps enseignant, la question des places de parc est ressortie à de nombreuses reprises car il faudrait en garder un certain nombre pour eux.

	Ce qui est voulu / désiré						
	Végétalisation	Point d'eau / fontaines	Chaises/bancs	Basket	Ping-pong	Couleurs	Places de parc à garder
Quartier	XX	XX	XX	X	X	X	
Élèves	XX	XX	XX	XX	X		
Corps enseignant	XX	X	X	X	X	X	X
TOTAL	6	5	5	4	3	2	1

Tableau des récurrences

X = Demandé

XX = Très demandé

7. Annexes

7.1 Tableaux

Les services présents durant la séance interservices :

Services	Nom
MAP	Juillet Anne
MAP	Etournaud Patrick
SPADOM	Meyer Petra
POL	Schlatter Lionel
POL	Crottaz Carole
SEP	Rakoto Laurennne
SEP	Schick Jean-Luc
SEP	De Pietro Fabienne
SEP	Vionnet Franco
SEP	Borel Florence
BCOM	Arrayet Morgane
SGEJQ (quartiers)	Godoy Florence
SGEJQ (enfance)	Wirths Damien
SGEJQ (jeunesse)	Schwander Paloma
ARLO	Zanghi Carmelo
Délégué aux seniors	Rod Yann
Médiateur sportif	Mortier Julien
PUR	Pulga Giulio

Groupe	Bilan – Séance interservices							
	1		2		3		4	
	A garder	A changer	A garder	A changer	A garder	A changer	A garder	A changer
	Grand espace couvert Quartier à circulation apaisée, résidentielle	Enjeux sociaux de co-habitation Recoins, cachettes Manque de végétation Manque de mobilier Ambiance terne et froide Manque d'ouverture sur la rue Accès PMR ? (personne à mobilité réduite) Sécurité rue Galliard ?	Places vélos Beaucoup d'espace pour les élèves	Séparation des bâtiments scolaires Place de parking à réduire (garder pour les personnes à mobilité réduite) Point d'accès (entrées) Manque de verdure Manque de mobilier et structures récréatives Possible utilisation Zone encasée	Magnifique arborisation à préserver Pas bien accessible (mur + barrières + parking)	Trop de places de parking Très minéral	Tables de ping-pong (à déplacer)	Rendre la rue J.L Galliard zone piétonne Maximiser l'accessibilité Ombrager la terrasse sur la salle de gym EST

Groupe	Rêve - Séance interservices			
	1	2	3	4
		Un local pour les jeunes qui soit semi-fermé Borne wifi Vidéosurveillance Tyrolienne Photomaton Espace « pelouse » Mur de grimpe Fontaine où on peut patauger Petite rivière Balançoire biplace Poubelles TRI Place de jeux Street workout soft Douves Potager + mur végétal Bancs pleins Hamac et slakline Escalators	Place de marché / de rencontre Que les jeunes se sentent bien + de végétation Des bancs Basketball Danse / musique Barbecue Zone de rencontre	« Café » ouvert le week-end Multi jeux Améliorer l'arborisation Décloisonner le quartier et ouvrir les accès

Groupe	Réalité - Séance interservices							
	1		2		3		4	
	Leviers	Obstacles	Leviers	Obstacles	Leviers	Obstacles	Leviers	Obstacles
Intégrer les usagers à la phase de réflexion Assurer la collaboration entre les services Animation socioculturelle et socio-éducative Travailler avec le collège et ses élèves Inclure rapidement les acteurs liés à l'entretien (PUR-POL-TS-SPA-DOM etc.) Monitorer l'activité et les usagers Signalisation préventive (ex. chute de neige, bruit etc.) Arbres : donner les bonnes conditions	Budget Dalle réseau souterrain Entretien quotidien Conflit d'usage / co-habitation Nuisances sonores Lieu de rassemblement pour faire des fêtes	Participatif Inclusif Diversifier l'investissement Cour sport/échanges organisés Mobilier inclusif et accessible Demande et proposition + noctambules	+ de nettoyage + d'entretien + de réparation	Volonté politique Transversalité des directions Entretien Nuisances sonores Financiers Voisinage	+ d'entretien pour le gestionnaire du site Financiers, gouvernance et responsabilité Faire respecter le vivre ensemble (voisinage) Limites d'utilisation (horaires et nuisances sonores)	Partenaires à trouver Motivation du quartier Logistique Organisation	Patrimoine Financiers Si zone piétonne, blocage de la part des commerçants et habitants des rues	

Groupe	Bilan – corps enseignant			
	1		2	
	A garder	A changer	A garder	A changer
Abri Arbres Tables de ping-pong Sécurisé (accès sud fermé)	Peu de végétation Peu de bancs Manque d'eau Manque de pelouse Trop de goudron Plus de places de parc Parking	Ping-pong Arbres Taille de l'espace Places de parc Parking à trottinettes, vélos	Béton Caillou Tables, bancs (peu) Espace de jeu (échecs,...)	

7.2 Photos



